



ESJ Social Sciences

Conflits armés et évolution de la scolarisation primaire et secondaire en République Démocratique du Congo de 2005 à 2015

Emmanuel Nkete Ziulu

Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu,
République Démocratique du Congo

Gratien Bambanota Mokonzi

Paul Masimango Vitamara

Augustin Awongi Issoy

Service de Planification et d'Évaluation en Éducation de l'Université de
Kisangani, République Démocratique du Congo

[Doi:10.19044/esj.2021.v17n19p247](https://doi.org/10.19044/esj.2021.v17n19p247)

Submitted: 13 May 2021

Accepted: 16 June 2021

Published: 30 June 2021

Copyright 2021 Author(s)

Under Creative Commons BY-NC-ND

4.0 OPEN ACCESS

Cite As:

Ziulu E.N., Mokonzi G.B., Vitamara P.M. & Issoy A.A. (2021). *Conflits armés et évolution de la scolarisation primaire et secondaire en République Démocratique du Congo de 2005 à 2015*.

European Scientific Journal, ESJ, 17(19), 247. <https://doi.org/10.19044/esj.2021.v17n19p247>

Résumé

Cette étude vise à déterminer l'impact des conflits armés sur l'évolution de la scolarisation primaire et secondaire en République Démocratique du Congo (RDC) de 2005 à 2015. Elle est basée uniquement sur les données quantitatives, à savoir les statistiques de la population scolarisée et celles de la population scolarisable. L'étude analyse l'évolution de la scolarisation au moyen du taux d'accroissement annuel des effectifs, du taux brut de scolarisation et de l'indice de parité. Elle montre que le taux d'accroissement annuel moyen des effectifs des élèves équivaut à 6% aussi bien au primaire qu'au secondaire. L'accroissement des effectifs des filles a été plus important que celui des garçons, exprimant ainsi l'impact des campagnes de sensibilisation organisées par le Gouvernement de la RDC. Cependant, s'il a sensiblement évolué au primaire, passant de 81% à 111%, le taux brut de scolarisation a stagné au niveau de l'enseignement secondaire, soit en-deçà de 45%. L'étude montre, en outre, qu'au regard de la population scolarisable, les filles et les provinces affectées par les conflits armés ont été

défavorisées sur le plan de la fréquentation scolaire au cours de la période de 2005-2015. Elle suggère que des efforts soient fournis pour assurer la parité filles-garçons et combler le retard enregistré par les provinces de l'Est du pays. C'est, entre autres, à ce prix que la RDC peut espérer atteindre l'objectif du développement durable 4 d'ici à l'horizon 2030. Enfin, eu égard à ses limites, l'étude suggère quelques pistes de recherches ultérieures.

Mots clés : Évolution ; scolarisation ; parité ; éducation pour tous ; conflits armés

Army Conflicts and Evolution of Primary and Secondary School Attendance in the Democratic Republic of the Congo from 2005 to 2015

Emmanuel Nkete Ziulu

Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu,
République Démocratique du Congo

Gratien Bambanota Mokonzi

Paul Masimango Vitamara

Augustin Awongi Issoy

Service de Planification et d'Évaluation en Éducation de l'Université de
Kisangani, République Démocratique du Congo

Abstract

This study aims to determine the impact of army conflicts on the evolution of primary and secondary school attendance in the Democratic Republic of the Congo (DRC) from 2005 to 2015. It is based on quantitative data, namely statistics on the enrolled population and the school-age population. The study appreciates the evolution of school attendance through the annual growth rate of student sizes, the gross rate of school attendance and the parity index. It demonstrates that the average annual growth rate equals 6% at primary level as well as at secondary level. The increasing sizes of girls has been more important than that of boys, expressing therefore the impact of sensibilization campaigns organized by the Government of DRC. Thus, if it has been significantly developed at primary level, from 81% to 111%, the rate of school attendance has stagnated at the secondary level below 45%. The study shows further, concerning the school age population, girls and provinces affected by the army conflicts have been in a weak position at the level of school attendance during the period going from 2005 to 2015. It suggests that efforts should be made to assure gender parity and to fill the gap on the side

of the provinces in the East of the country. It is, among other things, at this price that the DRC can hope to achieve Sustainable Development Goal 4 by 2030. Finally, seeing its limitations, the study suggests some areas of prospective research.

Keywords: Evolution; school attendance; parity; education for all; army conflicts

Introduction

Au cours de la conférence mondiale sur l'éducation pour tous, tenue à Jomtien (Thaïlande), en 1990, l'éducation a été reconnue comme une priorité aussi bien pour les jeunes que pour les adultes (UNESCO, 1990). Les participants à cette conférence se sont rappelés que quarante années s'étaient écoulées depuis qu'il avait été affirmé dans la Déclaration Universelle des droits de l'homme (DUDH) que « toute personne a droit à l'éducation » (Organisation des Nations Unies, 1948). Pour la DUDH et pour la Conférence mondiale de l'éducation pour tous, tous les pays devraient admettre que l'éducation est le moteur de la liberté politique et de tout progrès.

À l'instar des autres pays, la République Démocratique du Congo (RDC) considère l'éducation comme l'une de ses priorités. À cet égard, elle a non seulement adhéré au programme de l'Éducation Pour Tous (EPT), aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et aux Objectifs du Développement Durable (ODD), mais elle a également souligné l'importance de l'éducation dans sa Constitution. L'article 43 de cette dernière dispose que « toute personne a droit à l'éducation scolaire. Il y est pourvu par l'enseignement national » (Assemblée Nationale, 2006, p. 15). De même, l'article 44 stipule que « l'éradication de l'analphabétisme est un devoir national pour la réalisation duquel le Gouvernement doit élaborer un programme spécifique » (Assemblée Nationale, 2006, p. 15).

Cependant, les programmes de l'EPT et des OMD ont été mis en œuvre au niveau international au moment où la RDC traversait une profonde crise politique. Tout est parti de l'instauration du multipartisme en 1990. Pour Van Reybrouck (2012), la période de 1990-1997 fut marquée en RDC par l'agonie du dictateur Mobutu, qui entraîna le pays dans sa chute. En effet, après l'organisation en 1992 de la Conférence Nationale Souveraine, la RDC a été secouée, de 1996 à 1997, par la rébellion de l'Alliance des Forces Démocratiques de Libération, conduite par Laurent Désiré Kabila. « En août 1998, un deuxième conflit armé a éclaté à l'Est du pays (Nord-Kivu) et s'est progressivement étendu vers les provinces voisines (Sud-Kivu, Maniema, Province Orientale) jusqu'au Nord du Katanga » (République Démocratique du Congo, 2004, p. 14). Déclenché par le mouvement politico-militaire dénommé le Rassemblement Congolais pour la Démocratie, ce second conflit

a eu des effets à la fois fâcheux et complexes (partition du pays, déplacements des populations, destruction des infrastructures de base et des écosystèmes, des milliers de morts...). « À la suite des Accords de Lusaka de juillet 1999, les négociations entre les parties belligérantes congolaises, les partis de l'opposition politique et des représentants de la société civile ont abouti, en décembre 2002, à la signature à Sun City (Afrique du Sud) de l'Accord Global et Inclusif » (République Démocratique du Congo, 2004, p. 14). La concrétisation de cet accord a été rendue effective en 2003, déclenchant, du coup, la transition politique et la réunification du pays. Au terme de la période de transition (2003-2006), marquée par la cohabitation des anciens belligérants et des représentants de la société civile, des élections présidentielles et législatives ont été organisées tour à tour en 2006, 2011 et 2018 (Mokonzi, 2018).

En dépit de l'évolution positive enregistrée, sur le plan politique, depuis 2003, l'Est de la RDC reste malheureusement affecté par des conflits violents (Spittaels & Hilgert, 2008). Un tel contexte peut avoir un impact négatif sur les différents secteurs de la vie nationale, notamment l'évolution de la scolarisation. En effet, l'éducation en situation d'urgence est difficile à assurer, non seulement parce que les gouvernements sont affaiblis et fragilisés, mais aussi parce que les conséquences des conflits ont un impact sur la scolarisation des enfants et le fonctionnement du système scolaire (Murseli, 2019). C'est pourquoi, cette étude examine la possibilité que les conflits armés vécus particulièrement par les provinces de l'Est de la RDC affectent l'évolution de la scolarisation primaire et secondaire. Pour comprendre les enjeux de cette étude, nous allons rappeler la quintessence de l'EPT, des OMD et des ODD, avant de présenter les objectifs et les questions de recherche

De l'éducation pour tous aux objectifs du développement durable

Depuis la décennie 1990, plusieurs déclarations ont été faites en matière d'éducation, dont les principales sont les programmes de l'EPT, des OMD et des ODD. Ces programmes constituent des cadres d'orientation des systèmes éducatifs de plusieurs nations. Ils ont particulièrement orienté la RDC vers l'élaboration d'une nouvelle loi-cadre de l'enseignement, en 2014, et d'une stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation, en 2015.

L'EPT a eu comme objectifs (UNESCO, 2000) de (d'):

- Développer et améliorer sous tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés ;
- Faire en sorte que, de 2000 à 2015, tous les enfants, notamment les filles et les enfants en difficulté ou issus de minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme;

- Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition des connaissances ainsi que des compétences nécessaires dans la vie courante ;
- Améliorer de 50% les niveaux d'alphabétisation des adultes, et notamment des femmes, de 2000 à 2015, et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente ;
- Éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire, de 2000 à 2005, et instaurer l'égalité dans ce domaine de 2000 à 2015, en veillant notamment à assurer aux filles l'accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité, avec les mêmes chances de réussite.
- Améliorer, sous tous ses aspects, la qualité de l'éducation et garantir son excellence de façon à obtenir pour tous des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables – notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture, le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante.

Les OMD sont au nombre de huit. « Assurer l'éducation primaire pour tous » (OMD2) est l'objectif qui intéresse particulièrement l'éducation (Gérardin et al., 2016).

Le quatrième ODD vise à garantir à tous et toutes l'accès à une éducation équitable, gratuite et de qualité à travers toutes les étapes de la vie, en éliminant notamment les disparités entre les sexes et les revenus. Cet objectif insiste aussi sur l'acquisition des compétences fondamentales et de niveau supérieur pour vivre dans une société durable. L'ODD 4 préconise, par ailleurs, la construction et l'amélioration des infrastructures éducatives, l'augmentation du nombre des bourses d'études supérieures octroyées aux pays en développement et du nombre d'enseignants qualifiés. Pour l'ODD 4, tout doit être fait pour que d'ici 2030 toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile (Organisation des Nations Unies, 2015).

Objectifs et questions de recherche

L'objectif général de cette étude est d'analyser l'impact des conflits armés que connaissent les provinces de l'Est de la RDC depuis le début de ce siècle sur l'évolution de la scolarisation primaire et secondaire de 2005 à 2015. De manière spécifique, l'étude vise à :

- Décrire l'évolution de la scolarisation primaire et secondaire de 2005 à 2015 ;

- Examiner la variation de cette évolution suivant les provinces, le genre et les zones de conflits et de stabilité politique.
Ainsi, compte tenu des données disponibles¹, l'étude se propose de répondre aux questions suivantes :
- Quelle évolution la scolarisation primaire et secondaire a-t-elle connue en RDC de 2005 à 2015 ?
- Cette évolution a-t-elle varié suivant les provinces et le genre ?
- L'évolution de la scolarisation a-t-elle été affectée par les conflits que certaines provinces connaissent depuis le début du XXI^e siècle ?

Méthode

Source des données

Étant donné que cette étude analyse l'évolution de la scolarisation, les données indispensables pour sa réalisation se rapportent aux statistiques scolaires et aux données démographiques. Ces données ont été obtenues à partir de l'exploitation des annuaires statistiques produits par la Cellule Technique pour les Statistiques de l'Éducation (2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2017)² et l'Institut National des Statistiques (INS). La Cellule Technique pour les Statistiques de l'Éducation produit des statistiques scolaires de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique avec l'appui technique et financier de l'UNESCO, de l'UNICEF et de la Banque mondiale. L'INS a pour mission de compiler, de traiter, de diffuser des informations actualisées et fiables sur les indicateurs économiques et sociaux du pays, par la publication de divers volumes et séries statistiques (Institut National des Statistiques, 2015).

Analyse des données

Dans cette étude, l'évolution de la scolarisation est examinée à travers trois indicateurs : (i) le taux d'accroissement, (ii) le taux brut de scolarisation et (iii) l'indice de parité filles-garçons. Chacun de ces indicateurs est, d'abord, calculé globalement et, ensuite, analysé suivant le genre, les provinces et les provinces regroupées en zone de conflit et zone de stabilité.

L'appréciation de la variation des indicateurs suivant les provinces est faite au moyen du coefficient de variation (*CV*). Ce dernier met en rapport l'écart-type sur la moyenne d'une variable. Ainsi, dans cette étude :

¹ En effet, à cause de la situation de la guerre vécue par la RDC au cours des années 1990, les annuaires statistiques exploités dans cette étude n'ont pas été produits au cours de la période de 1990 à 2005.

² Il faut noter que les annuaires statistiques sont publiés avec un retard d'au moins une année. L'annuaire statistique de l'année scolaire 2005-2006, par exemple, a été publié en 2007 tandis que celui de l'année scolaire 2014-2015 l'a été en 2017.

- Un CV inférieur à 0,15 indique de faibles différences entre les provinces ;
- Un CV compris entre 0,15 et 0,30 traduit des différences modérées et
- Un CV supérieur à 0,30 exprime de fortes différences entre les provinces.

Pour l'analyse de l'évolution des disparités suivant le taux de scolarisation, cette étude compare la situation de 2005 à celle de 2015, en exploitant le *scattergram* et le coefficient de corrélation de Spearman-Brown.

Pour le *scattergram* :

- les provinces placées au-dessus de la diagonale sont celles dont les taux bruts de scolarisation se sont améliorés en 2015 par rapport aux taux enregistrés en 2005 ;
- les provinces situées en-dessous de la diagonale sont celles dont les taux de scolarisation ont régressé de 2005 à 2015 ;
- les provinces qui n'ont pas connu d'évolution de 2005 à 2015 se situent sur la diagonale.

L'étude recourt au coefficient de corrélation de Spearman-Brown pour examiner la possibilité que les disparités entre les provinces se soient soit réduites, soit aggravées ou qu'elles aient maintenu la même ampleur au cours de la période de référence. À cet effet,

- un coefficient positif indique le renforcement ;
- un coefficient négatif exprime la réduction ;
- un coefficient nul traduit la stagnation de l'ampleur des disparités.

Résultats

Évolution des effectifs des élèves

L'analyse de l'évolution des effectifs d'élèves a été faite grâce au taux d'accroissement annuel. Les taux d'accroissement annuel (TAA) de ces effectifs sont repris dans le tableau 1 et 2, respectivement pour l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. Les taux d'accroissement calculés suivant le genre et les provinces regroupées soit dans la zone de conflits, soit dans la zone de stabilité, sont présentés en annexes 1 et 2.

Comme le montre le tableau 1, pour l'ensemble de la RDC, l'accroissement annuel des effectifs de l'enseignement primaire durant la période de 2005 à 2015 est positif ; il est en moyenne de 6%. Dans les provinces, le taux d'accroissement se situe entre 5% et 10%. La province de Bandundu a connu la progression la plus accélérée de ses effectifs scolaires

(10%)³ ; elle est suivie des provinces de l'Équateur, du Maniema, du Kasai Occidental et du Katanga, avec 8%. La province du Kasai Oriental suit avec 6%, tandis que toutes les autres provinces, soit 4, ont enregistré en moyenne un accroissement annuel de 5%. Étant donné que les coefficients de variation sont très élevés ($CV > 0,30$), les différences des taux d'accroissement entre les provinces sont très importantes au cours de chaque année. Par ailleurs, comme l'indique l'annexe 1, les effectifs des filles ont augmenté plus rapidement (TAA = 7%) que ceux des garçons (TAA = 5%).

Tableau 1 : Taux d'accroissement des effectifs scolarisés au primaire par province

Province	05-06/ 06-07	06-07/ 07-08	07-08/ 08-09	08-09/ 09-10	09-10/ 10-11	10-11/ 11-12	11-12/ 12-13	12-13/ 13-14	13-14/ 14-15	Moyenn e
Kinshasa	6	17	-2	2	2	-3	6	9	6	5
Bas-Congo	6	12	-1	1	10	10	2	2	0	5
Bandundu	14	25	1	6	-1	28	2	7	6	10
Équateur	11	17	2	5	17	0	4	8	7	8
Province Orientale	6	6	7	3	5	0	4	6	6	5
Maniema	12	11	7	4	0	19	14	2	6	8
Nord-Kivu	6	13	1	7	-14	12	5	11	3	5
Sud-Kivu	6	11	-2	1	1	6	6	11	6	5
Kasai-Oriental	7	2	-1	1	15	6	4	11	5	6
Kasai-Occidental	10	-3	18	3	13	3	5	10	11	8
Katanga	6	24	3	1	4	10	13	3	4	8
RDC	7	11	3	3	5	7	5	7	5	6
CV	0,37	0,69	1,97	0,70	1,87	1,10	0,67	0,49	0,49	0,27

Tableau 2 : Taux d'accroissement des effectifs scolarisés au secondaire par province

Province	05-06/ 06-07	06-07/ 07-08	07-08/ 08-09	08-09/ 09-10	09-10/ 10-11	10-11/ 11-12	11-12/ 12-13	12-13/ 13-14	13-14/ 14-15	Moyenne
Kinshasa	6	19	-3	6	8	-5	1	8	7	5
Bas-Congo	7	9	1	3	9	12	3	6	1	6
Bandundu	14	20	-1	-3	11	23	0	23	4	10
Équateur	11	27	8	0	11	5	-1	5	7	8
Province Orientale	7	14	24	-1	15	-22	6	9	6	6
Maniema	18	12	36	-1	62	-19	0	7	5	13
Nord-Kivu	10	18	7	16	6	-2	0	7	3	7
Sud-Kivu	10	21	10	0	13	-6	1	14	6	8
Kasai Oriental	3	-11	9	-2	8	6	1	5	7	3
Kasai Occidental	4	-27	25	8	10	7	1	6	4	4
Katanga	9	7	23	3	-12	15	17	4	0	7
RDC	8	9	8	3	8	3	3	9	4	6
CV	0,48	1,59	0,99	2,12	1,39	10,83	1,94	0,64	0,53	0,48

³ La gratuité de l'enseignement aurait probablement été plus effective en 2010-2011 dans la province du Bandundu que dans les autres provinces. En effet, suivant le tableau 1, de 2010-2011 à 2011-2012, le taux d'accroissement de la province de Bandundu (28%) est 4 fois supérieur à la moyenne nationale (7%).

Au niveau de l'enseignement secondaire (voir tableau 2), le taux moyen d'accroissement annuel des effectifs est de 6% également. Cependant, contrairement à l'enseignement primaire, les effectifs du secondaire ont globalement évolué de manière irrégulière. On observe trois années scolaires seulement au cours desquelles cet accroissement est assez élevé (2007-2008, 2010-2011 et 2013-2014), avec un taux supérieur ou égal à 8%, tandis que pour les autres années scolaires, ce taux se situe entre 3% et 4%. Les provinces du Maniema et de Bandundu ont connu la progression la plus accélérée de leurs effectifs (13% et 10%) ; elles sont suivies des provinces de l'Équateur, du Sud-Kivu (8%), du Nord-Kivu et du Katanga avec 7%, du Bas-Congo et de la Province Orientale, avec 6%. Les provinces du Kasai Oriental et du Kasai Occidental ont enregistré les taux d'accroissement les plus faibles (3% et 4%). Au niveau du secondaire, les différences entre les provinces sont également très fortes ($CV > 0,30$). Autant qu'au primaire, l'accroissement annuel des effectifs des filles au niveau du secondaire (voir annexe 2) est plus important (TAA = 10%) que celui des garçons (TAA = 7%).

Par rapport au genre (voir annexe 1), il s'avère qu'au niveau de l'enseignement primaire, l'accroissement des effectifs des filles (soit 7%) a été généralement plus important que celui des garçons (soit 5%). Cette tendance s'observe dans la plupart des provinces. Il n'y a qu'à Kinshasa et dans les provinces de Bandundu, de l'Équateur et du Kasai Oriental que l'accroissement des effectifs des filles est soit équivalent, soit plus faible que celui des garçons. Les tendances enregistrées au primaire s'observent aussi au secondaire (voir annexe 2). Elles traduisent l'effort fourni par la RDC pour la scolarisation des filles au cours de la période de 2005 à 2015.

De manière générale, l'évolution des effectifs d'élèves au niveau du primaire n'a pas été significativement affectée par les conflits armés que certaines provinces ont connus depuis la fin du XXe siècle (voir annexe 3). En effet, dans les provinces ayant connu ces conflits, le taux d'accroissement annuel moyen est de 6% contre 7% dans les provinces marquées par la stabilité politique. C'est uniquement de l'année 2010-2011 à l'année 2011-2012 que les conflits ont eu un impact négatif sur l'accroissement des effectifs du primaire ; ceux-ci ont connu une diminution de 1% alors que dans les autres provinces les effectifs ont augmenté de 9%.

Les conflits armés n'ont pas non plus influé sur l'évolution des effectifs des élèves du secondaire (voir annexe 4). Cette évolution a été, en moyenne, plus importante dans les provinces en conflits (soit un taux moyen de 8%) que dans d'autres (soit un taux moyen de 6%).

Évolution du taux de scolarisation

Les effectifs des enfants scolarisables et des inscrits aussi bien à l'école primaire qu'à l'école secondaire, ont permis de calculer le taux brut de

scolarisation (TBS) durant la période en étude (voir tableau 3 pour l'enseignement primaire et tableau 4 pour l'enseignement secondaire). À ce propos, le tableau 3 montre que pour l'ensemble de la RDC, le TBS au niveau de l'enseignement primaire a oscillé entre 81% et 111%. Seule l'année scolaire 2008-2009 n'a pas connu de progression de la fréquentation scolaire par rapport à l'année précédente. La RDC a donc fourni un effort important pour absorber la population scolarisable dans le circuit scolaire et pour réaliser ainsi l'objectif de la scolarisation universelle. En effet, de 2012-2013 à 2014-2015, le TBS a été supérieur à 100%.

Tableau 3 : Taux bruts de scolarisation au primaire par province

Province	05-06	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13	13-14	14-15	Moyenne
Kinshasa	82	84	95	90	89	89	84	88	94	98	89
Bas-Congo	83	84	91	88	87	93	101	101	101	96	93
Bandundu	72	78	94	92	95	92	115	115	121	126	100
Équateur	75	80	90	90	92	105	102	104	110	116	96
Province Orientale	88	91	93	97	97	99	97	99	103	108	97
Maniema	70	76	82	84	86	84	98	110	110	115	92
Nord-Kivu	90	92	100	98	102	86	94	97	105	107	97
Sud-Kivu	86	88	95	90	88	87	90	93	101	105	92
Kasaï Oriental	98	101	99	95	94	105	109	112	122	126	106
Kasaï Occidental	89	94	87	100	100	108	111	115	124	135	106
Katanga	61	64	77	77	76	77	83	92	93	93	79
RDC	81	85	91	91	91	93	99	102	108	111	95
C.V.	0,13	0,12	0,08	0,07	0,08	0,11	0,11	0,09	0,10	0,12	0,08

Tableau 4 : Taux bruts de scolarisation au secondaire par province

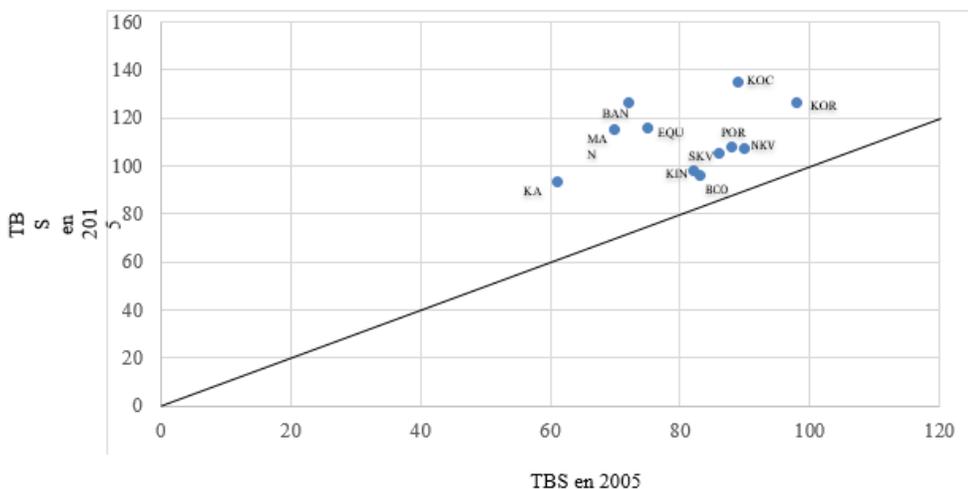
Province	05-06	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13	13-14	14 - 15	Moyenn e
Kinshasa	52	53	61	59	63	66	60	59	62	64	60
Bas-Congo	37	37	40	37	37	39	42	42	44	42	40
Bandundu	61	62	72	1	43	47	56	54	65	65	53
Équateur	29	29	36	34	30	32	33	32	32	34	32
Province Orientale	31	30	33	29	28	31	24	25	26	27	28
Maniema	39	29	31	38	34	54	42	41	43	16	37
Nord-Kivu	32	33	38	36	39	40	38	37	38	39	37
Sud-Kivu	34	34	40	38	34	37	34	33	37	38	36
Kasaï Oriental	50	49	42	39	33	35	36	35	36	37	39
Kasaï Occidental	48	47	33	0	37	40	41	40	42	37	37
Katanga	28	29	30	33	30	26	29	32	33	24	29
RDC	40	39	42	31	37	40	40	39	41	38	39
C.V.	0,28	0,29	0,32	0,54	0,26	0,28	0,28	0,26	0,29	0,39	0,24

Contrairement à l'enseignement primaire, le TBS au niveau de l'enseignement secondaire (voir tableau 4) a été à la fois faible et stagnant durant toute la période couverte par cette étude (soit TBS inférieur à 45%). De ce fait, l'école secondaire est loin de donner satisfaction à la demande potentielle de l'éducation.

Les disparités entre les provinces, au niveau de l'enseignement primaire, étaient faibles au cours de chaque année de la période de référence de cette étude ($CV < 0,15$). De l'examen approfondie de la scolarisation, il ressort que la fréquentation scolaire s'est améliorée dans toutes les provinces

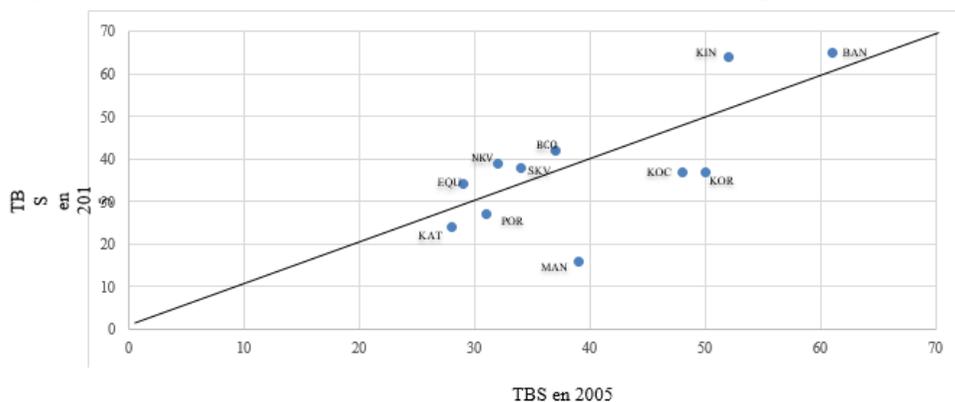
de 2005 à 2015. En effet, toutes les provinces se situent au-dessus de la diagonale de la figure 1. Les disparités entre les provinces ont eu tendance à se réduire au cours de la période d'étude. Bien que non significatif, le coefficient de corrélation de Spearman-Brown entre le TBS enregistré en 2005 et la vitesse d'accroissement de ce taux entre 2005 et 2015 est négatif ($r_{SB} = -0,33, p > 0,05$). Par contre, au niveau de l'enseignement secondaire, les disparités entre les provinces ont été très prononcées de 2005 à 2012 ($CV > 0,30$) et modérées de 2013 à 2015 ($0,15 \leq CV \leq 0,30$). Si la fréquentation scolaire s'est améliorée dans six provinces, elle s'est en même temps dégradée dans cinq autres provinces (voir figure 2). De manière globale, les disparités entre les provinces ne se sont ni aggravées, ni réduites de 2005 à 2015 ($r_{SB} = -0,06, p > 0,05$).

Figure 1 : Relation entre les TBS en 2005 et 2015 au niveau de l'enseignement primaire



Note : KIN = Kinshasa, BCO = Bas-Congo, BAN = Bandundu, Equ = Equateur, POR = Province Orientale, MAN = Maniema, NKV = Nord-Kivu, SKV = Sud-Kivu, KOR = Kasai Oriental, KOCC = Kasai Occidental, KAT = Katanga

Figure 2 : Relation entre les TBS en 2005 et 2015 au niveau de l'enseignement secondaire



Note : KIN = Kinshasa, BCO = Bas-Congo, BAN =Bandundu, Equ = Equateur, POR = Province Orientale, MAN = Maniema, NKV = Nord-Kivu, SKV = Sud-Kivu, KOR = Kasai Oriental, KOCC = Kasai Occidental, KAT = Katanga

Par rapport au genre, les analyses effectuées montrent qu'au niveau de l'enseignement primaire, les garçons ont proportionnellement parlé plus scolarisés que les filles. En effet, pour l'ensemble de la RDC, le taux moyen de scolarisation est de 101% pour les garçons contre 89%, pour les filles (voir annexe 5). Seule la ville de Kinshasa a enregistré l'égalité de la scolarisation des filles et des garçons au cours de la période allant de 2005 à 2015. Les disparités entre la fréquentation scolaire des garçons et celle des filles ont été plus fortes encore au niveau du secondaire qu'au niveau du primaire (voir annexe 4). Non seulement l'écart entre le taux de scolarisation des garçons et celui des filles a été en moyenne de 20%, mais encore les disparités ont été observées dans toutes les provinces.

Cependant, comme l'atteste l'annexe 7, au niveau de l'enseignement primaire, la moyenne des taux de scolarisation dans les provinces ayant connu ces conflits a été de 91% contre 98% dans les provinces, qui n'ont pas enregistré de conflits armés depuis l'unification du pays en 2003. La moyenne des taux de scolarisation de la zone de conflits a été plus faible que celle de la zone de stabilité au cours de chaque année de la période couverte par cette étude. Dans la zone de conflits, la province du Katanga a enregistré systématiquement le taux de fréquentation scolaire le plus faible. L'écart de la fréquentation scolaire est plus important encore dans l'enseignement secondaire (voir annexe 8). À cet égard, la moyenne du TBS est de 45% dans la zone de stabilité politique, alors qu'elle n'est que de 33% dans la zone de conflits, soit un écart de 12%. Dans la zone de conflits, la province du Katanga et la province orientale ont connu la fréquentation scolaire la plus faible au niveau du secondaire.

Évolution de la parité filles-garçons

Il ressort des analyses effectuées sur la parité filles-garçons qu'au niveau de l'enseignement primaire les garçons ont été, de manière générale, scolarisés plus que les filles (voir tableau 5). Pour l'ensemble de la RDC, l'indice de parité est inférieur à 1,00 au cours des sept années sur les dix que compte la période considérée dans la présente étude. L'égalité de la scolarisation s'observe uniquement au cours des années scolaires 2010-2011, 2012-2013 et 2013-2014. Alors que la ville de Kinshasa est la seule à avoir scolarisé autant de filles que de garçons, les provinces du Kasai oriental, du Kasai occidental et du Katanga ont enregistré la plus forte disparité de la scolarisation des filles et des garçons. Néanmoins, les valeurs du coefficient de variation étant toutes inférieures à 0,15, les inégalités entre les provinces en matière de parité filles-garçons sont négligeables. En outre, les années scolaires 2010-2011, 2012-2013 et 2013-2014 ont été particulièrement favorables à la scolarisation des filles dans les différentes provinces de la RDC. Ceci est partiellement dû aux campagnes de sensibilisation menées au cours de ces années, campagnes marquées par le slogan « *Toutes les filles à l'école* ».

Tableau 5 : *Indice de parité filles-garçons au niveau de l'enseignement primaire*

Province	05-06	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13	13-14	14-15	Moyenne
Kinshasa	1,00	1,01	1,02	1,02	1,01	1,02	1,01	1,06	1,04	1,03	1,02
Bas Congo	0,84	0,85	0,87	0,87	0,88	1,10	0,90	1,04	1,04	0,94	0,93
Bandundu	0,82	0,85	0,86	0,88	0,89	1,15	0,90	1,14	1,12	0,94	0,96
Équateur	0,66	0,70	0,71	0,75	0,76	1,01	0,80	1,01	1,08	0,86	0,83
Province Orientale	0,80	0,81	0,83	0,90	0,88	1,08	0,90	1,09	1,07	0,92	0,93
Maniema	0,76	0,79 ²	0,82	0,85	0,88	1,20	0,92	1,12	1,11	0,92	0,94
Nord-Kivu	0,83	0,84	0,87	0,86	0,86	1,03	0,89	1,05	1,07	0,92	0,92
Sud-Kivu	0,82	0,84	0,89	0,88	0,90	1,01	0,92	1,10	1,08	0,95	0,94
Kasai Oriental	0,81	0,82	0,84	0,84	0,86	1,04	0,84	1,02	1,01	0,86	0,89
Kasai Occidental	0,70	0,73	0,76	0,75	0,80	0,96	0,81	0,94	0,97	0,86	0,83
Katanga	0,72	0,75	0,78	0,80	0,86	1,04	0,83	0,83	1,04	0,86	0,85
RDC	0,80	0,82	0,84	0,85	0,87	1,06	0,88	1,04	1,06	0,91	0,91
C.V	0,11	0,10	0,10	0,09	0,07	0,07	0,07	0,09	0,04	0,06	0,06

Tableau 6 : Indice de parité filles-garçons au niveau de l'enseignement secondaire

Province	05-06	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13	13-14	14-15	Moyenne
Kinshasa	0,94	0,95	0,95	0,95	0,93	0,95	0,98	0,97	0,99	0,99	0,96
Bas Congo	0,67	0,68	0,67	0,68	0,65	0,65	0,66	0,69	0,71	0,72	0,68
Bandundu	0,59	0,59	0,58	0,58	0,57	0,59	0,61	0,64	0,52	0,54	0,58
Équateur	0,30	0,37	0,33	0,37	0,36	0,38	0,40	0,44	0,46	0,48	0,39
Province Orientale	0,47	0,50	0,50	0,56	0,56	0,58	0,57	0,59	0,62	0,66	0,56
Maniema	0,25	0,30	0,31	0,36	0,37	0,38	0,42	0,45	0,48	0,49	0,38
Nord-Kivu	0,61	0,65	0,68	0,69	0,74	0,74	0,75	0,79	0,83	0,85	0,73
Sud-Kivu	0,47	0,52	0,55	0,57	0,58	0,62	0,64	0,69	0,71	0,76	0,61
Kasaï Oriental	0,27	0,31	0,34	0,48	0,48	0,48	0,50	0,54	0,55	0,56	0,45
Kasaï Occidental	0,41	0,42	0,45	0,37	0,38	0,40	0,36	0,42	0,46	0,49	0,42
Katanga	0,40	0,42	0,44	0,44	0,51	0,50	0,49	0,49	0,54	0,54	0,48
RDC	0,49	0,52	0,53	0,55	0,56	0,57	0,58	0,61	0,62	0,64	0,57
C.V	0,42	0,37	0,36	0,32	0,31	0,30	0,31	0,28	0,28	0,26	0,31

Le déséquilibre entre la scolarisation des garçons et celle des filles a été plus prononcé au niveau de l'enseignement secondaire qu'au niveau de l'enseignement primaire (voir tableau 6). Pour l'ensemble de la RDC, l'effectif des filles scolarisées au secondaire représente en moyenne 57% de l'effectif des garçons. Seule la ville de Kinshasa a enregistré un indice moyen proche de 1 (soit 0,96). Aussi, le manque de parité est si fort que dans cinq provinces (Équateur, Kasaï Oriental, Kasaï occidental, Maniema et Katanga) l'effectif des filles n'a pas atteint la moitié de celui des garçons. Les différences entre les provinces sont également très fortes ($CV > 0,30$).

S'agissant de la parité dans les zones de conflits et de stabilité, il s'avère que le déséquilibre entre l'effectif des filles et celui des garçons scolarisés au primaire a la même ampleur dans les deux zones (voir annexe 9). On enregistre, en effet, des indices moyens de 0,92 et 0,91 respectivement dans la zone de conflits et dans la zone de stabilité. C'est seulement au niveau du secondaire (voir annexe 10) que l'ampleur de ce déséquilibre est plus importante dans la zone de conflits (indice moyen de 0,55) que dans la zone de stabilité (indice moyen de 0,58). Autrement dit, l'effectif des filles scolarisées au secondaire représente 55% de l'effectif des garçons dans la première zone alors qu'il équivaut à 58% dans la zone de stabilité. C'est dans la province du Katanga que la parité filles-garçons a été le plus affectée par les conflits.

Discussion

Cette étude révèle que les effectifs scolaires ont connu un accroissement annuel de 6% aussi bien au niveau de l'enseignement primaire que de l'enseignement secondaire. Ce taux est supérieur à l'accroissement de

la démographie globale de la RDC, qui est de l'ordre 3% par an (Pourtier, 2018). Il s'explique essentiellement par l'effort fourni par le Gouvernement de la RDC après la période tumultueuse que le pays a traversée au cours de la décennie 1990 (UNESCO & IIEPPD, 2014).

Cependant, l'accroissement des effectifs a été plus irrégulier au niveau de l'enseignement secondaire qu'au niveau de l'enseignement primaire. Cette irrégularité pourrait partiellement provenir de l'instauration de la prise en charge des enseignants par les parents. En effet, depuis la décennie 1990, suite à la modicité de salaires des fonctionnaires de l'État, le Cardinal Frédéric Etsou et les parents de certaines écoles catholiques avaient décidé de prendre en charge les enseignants par le paiement des frais appelés *prime* ou *frais scolaires*. Ce phénomène s'est ensuite généralisé dans l'ensemble des écoles congolaises. Il influe négativement sur la fréquentation scolaire, particulièrement au niveau de l'enseignement secondaire, voire sur la qualité de la formation (Mokonzi, 2009 ; UNICEF, 2002).

L'étude montre également que l'accroissement des effectifs des filles a été plus important que celui des garçons, traduisant ainsi l'impact des campagnes de sensibilisation organisées par le Gouvernement avec l'appui de certains partenaires, notamment l'UNESCO, l'UNICEF, International Rescue Committee, Save the Children International et Catholic Relief Services (International Rescue Committee et al., 2017). L'évolution des effectifs des élèves n'a pas été influencée par les conflits que certaines provinces connaissent depuis la transition politique organisée en 2003-2006. Comme l'a si bien noté la Banque mondiale (2005), la RDC est, entre autres, caractérisée par une forte conscience nationale en faveur de l'éducation. « Le système éducatif fait alors preuve d'une certaine résilience face aux conflits : dans certaines provinces, celles notamment appuyées par les organisations humanitaires, on a pu assister à la continuité du service éducatif et au maintien des opportunités d'apprentissages pour les enfants » (UNESCO & IIEPPD, 2014, p. 10). Cette conscience se traduit au niveau des parents par la prise en charge des enseignants pour suppléer aux salaires alloués par l'État. Elle se reflète au niveau des enseignants par le fait que certains acceptent de travailler pendant plusieurs années sans être payés par le Gouvernement.

En ce qui concerne l'ampleur de la fréquentation scolaire, cette étude révèle que le taux brut de scolarisation s'est sensiblement amélioré au primaire. Il est passé d'environ 80% à plus de 100%. Les années scolaires 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ont également enregistré des taux de scolarisation supérieurs à 100%, ce qui pourrait traduire l'effet de la gratuité de l'enseignement primaire instauré en 2010-2011.

Proportionnellement parlant, si les filles ont été moins scolarisées que les garçons, l'ampleur de la scolarisation a non seulement varié suivant les provinces, mais elle a aussi été affectée par les conflits armés que les provinces

de l'Est connaissent depuis l'unification du pays en 2003. Néanmoins, si l'on ne prend en compte que les années extrêmes, c'est-à-dire 2005 et 2015, les disparités entre les provinces se sont légèrement réduites dans le temps, même si les taux bruts de scolarisation de la plupart des provinces ont régressé du début à la fin de la période de référence.

L'ampleur de la fréquentation scolaire a été plus faible à l'enseignement secondaire qu'à l'enseignement primaire. À ce niveau, non seulement le taux brut de scolarisation n'a pas atteint 45%, mais aussi il n'a pas connu d'évolution significative. Autrement dit, la RDC n'a pas accompli la généralisation de l'enseignement secondaire au cours de la période de 2005-2015. Ainsi, contrairement à ce que préconise Corbo (2002), en RDC l'enseignement secondaire est encore réservé à une minorité. Celle-ci est plus masculine que féminine et plus concentrée dans certaines provinces que dans d'autres, en particulier dans la ville de Kinshasa et dans les provinces qui n'ont pas connu de conflits armés. En effet, les inégalités entre les garçons et les filles ainsi que les disparités entre les provinces ont été plus accentuées au secondaire qu'au primaire. Pourtant, « celui qui ne complète pas cet ordre de formation sera complètement perdu dans la société de l'avenir » (Corbo, 2002, p. 175).

L'étude montre, enfin, que les filles ne sont pas défavorisées uniquement sur le plan de la fréquentation scolaire, mais elles le sont aussi au niveau des effectifs bruts de la population scolarisée. À cet égard, pour 100 garçons scolarisés, il y a uniquement 91 et 57 filles scolarisées respectivement au primaire et au secondaire. En dehors de la ville de Kinshasa, l'absence de parité concerne toutes les provinces. Il est plus accentué au secondaire qu'au primaire, par les conflits vécus par les provinces de l'Est. Ainsi, malgré les campagnes de sensibilisation organisées pour l'amélioration de la scolarisation des filles et, contrairement aux objectifs de l'EPT, des OMD et des ODD, la RDC est encore loin de réaliser la parité filles-garçons au niveau de l'enseignement secondaire.

En dépit de la méthode appliquée pour l'analyse des données, cette étude comporte quelques limites. La première tient au fait que l'étude a porté uniquement sur la demande de l'éducation. Pourtant, pour comprendre l'évolution de cette dernière, il convient également d'analyser l'évolution de l'offre de l'éducation. Car, la demande de l'éducation est généralement stimulée par l'offre. On ne peut pas, par exemple, avoir des élèves là où il n'y a pas d'écoles. De même, l'ampleur de la scolarisation ne peut pas augmenter si les élèves doivent parcourir une longue distance pour atteindre l'école la plus proche. L'augmentation du budget consacré à l'éducation et la suppression des frais scolaires pourraient également influencer positivement sur la scolarisation. L'analyse de l'offre de l'éducation pourrait donc permettre d'expliquer la faible ampleur de la scolarisation mise en évidence par cette

étude, particulièrement au niveau du secondaire. Elle pourrait aussi fournir des éléments d'explication des disparités observées entre les provinces.

Comme deuxième limite, la présente étude n'a pas indiqué les causes de l'évolution positive des taux d'accroissement et les déterminants des disparités constatées entre les provinces, voire entre les garçons et les filles.

Le fait de s'être focalisé uniquement sur l'approche quantitative, constitue la troisième limite de cette étude. L'approche qualitative, notamment l'entretien avec les autorités gouvernementales, avec les prestataires de service (les directeurs d'écoles et les enseignants) et avec les usagers du système éducatif (les parents et les élèves) pourrait bien fournir des données précieuses pour la compréhension de l'évolution de la scolarisation en RDC.

Conclusion

Cette étude avait pour objectif d'analyser l'impact des conflits armés sur l'évolution de la scolarisation primaire et secondaire en RDC de 2005 à 2015. Il s'est agi, en fait, d'étudier le rythme de croissance des effectifs d'élèves, l'ampleur de la fréquentation scolaire et la parité filles-garçons. Elle a révélé que l'accroissement annuel des effectifs a été en moyenne de 6% aussi bien au niveau de l'enseignement primaire que de l'enseignement secondaire. Si l'accroissement des effectifs des filles a été plus important que celui des garçons, l'évolution des effectifs n'a pas été affectée par les conflits vécus par les provinces de l'Est du pays depuis le début de ce siècle. En revanche, si le taux de scolarisation s'est sensiblement amélioré au niveau du primaire, passant de 81% à 111%, il a pratiquement stagné en dessous de 45% au niveau de l'enseignement secondaire. Par rapport à la population scolarisable, les filles et les provinces affectées par les conflits armés ont été défavorisées au cours de la période de 2005-2015.

Eu égard aux résultats de cette étude, des efforts importants devraient être déployés par la RDC pour assurer la parité filles-garçons et combler le retard enregistré par les provinces de l'Est du pays. Sinon la RDC ne pourra atteindre l'ODD 4 d'ici 2030.

Les limites de cette étude, brièvement résumées à la section précédente de ce texte, peuvent constituer des points de départ des recherches ultérieures. Il serait, par ailleurs, important que les recherches examinent aussi l'évolution de la scolarisation au-delà de l'année 2015. En effet, la RDC s'est dotée, depuis 2015, de la stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation (République Démocratique du Congo, 2015). Couvrant la période de 2016-2025, celle-ci vise non seulement à développer l'accès et à assurer l'équité, mais aussi à améliorer la qualité des apprentissages ainsi que la gouvernance et le pilotage du secteur de l'éducation. Sur la base de cette stratégie, de la Constitution et de la loi-cadre de l'enseignement n°14/004 du 11 février 2014 (Cabinet du Président de la République, 2014), la RDC a, après les difficultés

connues en 2010-2011, réinstauré la gratuité de l'éducation de base à partir de l'année scolaire 2019-2020. Cette mesure, ainsi que l'application globale de la stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation, ont certainement des effets sur l'évolution de la scolarisation, notamment sur l'accroissement des effectifs d'élèves, le taux de scolarisation et la parité filles-garçons. Ces effets ne peuvent être appréhendés que si l'on examine l'évolution de la scolarisation au-delà de l'année 2015. Un tel examen peut, par ailleurs, permettre d'apprécier si le système éducatif de la RDC est sur une bonne trajectoire pour l'atteinte de l'ODD 4 d'ici 2030.

References:

1. Assemblée Nationale (2006). *Constitution de la République Démocratique du Congo*. Kinshasa.
2. Banque Mondiale (2005). *Le système éducatif de la République Démocratique du Congo : priorités et alternatives*. Banque Mondiale.
3. Cabinet du Président de la République (2014). Loi-cadre n°14/004 du 11 février 2014 de l'enseignement national. *Journal Officiel de la République Démocratique du Congo*, Numéro spécial, 1-64.
4. Cellule Technique pour les Statistiques de l'Éducation (2007). *Annuaire statistique de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, année scolaire 2005-2006*. Ministère de l'EPSP.
5. Cellule Technique pour les Statistiques de l'Éducation (2008). *Annuaire statistique de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, année scolaire 2006-2007*. Ministère de l'EPSP.
6. Cellule Technique pour les Statistiques de l'Éducation (2009). *Annuaire statistique de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, année scolaire 2007-2008*. Ministère de l'EPSP.
7. Cellule Technique pour les Statistiques de l'Éducation (2010). *Annuaire statistique de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, année scolaire 2008-2009*. Ministère de l'EPSP.
8. Cellule Technique pour les Statistiques de l'Éducation (2011). *Annuaire statistique de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, année scolaire 2009-2010*. Ministère de l'EPSP.
9. Cellule Technique pour les Statistiques de l'Éducation (2012). *Annuaire statistique de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, année scolaire 2010-2011*. Ministère de l'EPSP.
10. Cellule Technique pour les Statistiques de l'Éducation (2013). *Annuaire statistique de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, année scolaire 2011-2012*. Ministère de l'EPSP.
11. Cellule Technique pour les Statistiques de l'Éducation (2014). *Annuaire statistique de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, année scolaire 2012-2013*. Ministère de l'EPSP.

12. Cellule Technique pour les Statistiques de l'Éducation (2015). *Annuaire statistique de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, année scolaire 2013-2014*. Ministère de l'EPSP.
13. Cellule Technique pour les Statistiques de l'Éducation (2017). *Annuaire statistique de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, année scolaire 2014-2015*. Ministère de l'EPSP.
14. Corbo, C. (2002). *L'éducation pour tous. Une anthologie du rapport parent*. Presses de l'Université de Montréal.
15. Gérardin, H., Dos Santos, S., & Gastineau, B. (2016). Des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) aux objectifs de développement durable (ODD) : la problématique des indicateurs. *Mondes en développement*, 2(174), 7-14. DOI : 10.3917/med.174.0007
16. Institut National des Statistiques (2015). *Annuaire statistique 2014*. Kinshasa.
17. International Rescue Committee, Save the Children International, & Catholic Relief Services (2017). *Rapport final du programme VAS-Y Fille ! Valorisation de la Scolarisation de la Fille mars 2013 – août 2017*. https://resourcecentre.savethechildren.net/node/16799/pdf/vas-y_fille_final_report_for_education_authorities_in_drc_1.pdf
18. Mokonzi, G. B. (2009). *De l'école de la médiocrité à l'école de l'excellence au Congo-Kinshasa*. l'Harmattan.
19. Mokonzi, G. B. (2018). *Privatisation de l'éducation en République Démocratique du Congo: Cas de la ville de Kinshasa*. Open Society Initiative for Southern Africa.
20. Murseli, H. (2019). L'Éducation en situation de conflit en République centrafricaine : les Espaces Temporaires d'Apprentissage en question. *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 18, 73-93.
21. Organisation des Nations Unies (1948). *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*. ONU.
22. Organisation des Nations Unies (2015). *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*. https://unctad.org/system/files/official-document/ares70d1_fr.pdf
23. Pourtier, R. (Septembre 2018). La République démographique du Congo face au défi démographique. *Notes de l'Ifri*, 1-35.
24. République Démocratique du Congo (2004). *Objectifs du Millénaire pour le Développement*. Rapport National de suivi de progrès pour la République Démocratique du Congo.
25. République Démocratique du Congo (2015). *Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2016-2025*. Ministère de l'Enseignement Primaire Secondaire et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté, Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel,

- Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire et Ministère des Affaires Sociales, Action Humanitaire et Solidarité Nationale.
26. Spittaels, S., & Hilgert, F. (2008). *Cartographie des motivations derrière les conflits : le cas de l'Est de la RDC*. IPS. <https://ipisresearch.be/wp-content/uploads/2015/02/Cartographie-le-cas-de-lEst-de-la-RDC.pdf>
 27. UNESCO (1990). *Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous et Cadre d'action pour répondre aux besoins éducatifs fondamentaux*. UNESCO.
 28. UNESCO (2000). *Cadre d'action de Dakar. L'Éducation pour tous : tenir nos engagements collectifs*. UNESCO.
 29. UNESCO, & IIEPPD (2014). *République Démocratique du Congo : Rapport d'état du système éducatif. Pour une éducation au service de la croissance et de la paix*. UNICEF.
 30. UNICEF (2002). *Enquête nationale sur la situation des enfants et des femmes (MICS2/2001). Rapport synthèse*. UNICEF.
 31. Van Reybrouck, D. (2012). *Congo: Une histoire*. Actes du Sud.

Annexe 1. Taux d'accroissement par sexe au primaire

Province	05-06/06-07		06-07/07-08		07-08/08-09		08-09/09-10		09-10/10-11		10-11/11-12		11-12/12-13		12-13/13-14		13-14/14-15		Moyenne	
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
Kinshasa	5	6	14	15	-2	-2	2	2	3	1	-4	-2	6	6	8	8	5	6	4	4
Bas-Congo	4	6	10	12	-1	0	1	2	9	10	9	10	1	2	1	2	0	0	4	5
Bandundu	12	14	20	21	0	2	6	6	-1	0	22	22	1	4	6	6	5	7	9	8
Équateur	9	13	14	15	0	6	4	5	14	15	-2	1	2	6	7	8	6	7	5	6
Province Orientale	5	7	5	7	3	11	4	3	4	5	0	0	3	5	6	6	6	6	4	6
Maniema	8	11	8	12	5	8	3	6	-1	2	15	17	12	13	3	1	5	7	6	9
Nord-Kivu	4	6	10	13	2	1	6	7	-17	-16	10	12	5	5	9	10	3	4	4	5
Sud-Kivu	5	7	8	13	-2	-3	0	3	0	1	5	6	4	6	10	10	5	6	4	5
Kasaï Oriental	6	7	1	3	-2	-1	0	2	15	11	3	9	3	5	10	9	5	5	5	5
Kasaï Occidental	9	13	-5	-1	16	15	0	6	12	11	2	4	4	6	9	10	9	11	6	8
Katanga	7	10	18	21	2	4	0	2	4	5	9	9	12	12	3	3	3	5	6	8
RDC	7	9	10	13	2	4	3	4	5	5	6	8	4	6	7	7	5	6	5	7
CV	0,37	0,34	0,82	0,58	2,26	1,33	0,99	0,48	2,32	1,89	1,06	0,81	0,82	0,51	0,48	0,51	0,48	0,45	0,29	0,26

Annexe 2. Taux d'accroissement par sexe au secondaire

Province	05-06/06-07		06-07/07-08		07-08/08-09		08-09/09-10		09-10/10-11		10-11/11-12		11-12/12-13		12-13/13-14		13-14/14-15		Moyenne	
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
Kinshasa	5	6	16	16	-2	-3	6	5	6	8	-7	-4	1	0	6	8	6	6	5	6
Bas-Congo	5	7	9	7	0	2	5	1	8	9	10	11	1	5	5	7	0	2	5	7
Bandundu	13	11	16	16	-2	-1	-2	-4	10	12	18	21	-2	3	25	6	2	7	13	11
Équateur	8	16	22	21	5	14	1	-1	9	13	3	9	-4	6	4	7	5	9	8	16
Province Orientale	5	11	12	13	16	24	-1	0	12	15	-27	-29	5	8	6	11	4	9	5	11
Maniema	12	27	10	13	23	35	-2	0	38	40	-27	-15	-2	5	5	10	4	5	12	27
Nord-Kivu	6	12	14	18	7	7	11	17	6	6	-2	-1	-2	3	5	9	2	4	6	12
Sud-Kivu	6	15	15	20	8	10	-1	1	9	15	-8	-4	-3	6	12	13	3	9	6	15
Kasaï Oriental	2	6	-15	-9	6	13	-2	-1	7	8	4	7	-2	6	4	7	6	7	2	6
Kasaï Occidental	3	12	-26	-17	18	24	7	8	8	13	9	0	-4	11	3	11	2	7	3	12
Katanga	7	12	-47	50	48	-48	-2	12	-14	-15	14	12	13	13	3	12	0	0	7	12
RDC	7	10	8	12	8	9	2	4	7	9	3	3	1	5	9	9	3	6	7	10
CV	0,59	2,74	1,43	1,82	2,40	2,31	1,60	1,69	1,41	5,04	4,63	5,03	0,73	0,71	0,26	0,71	0,49	0,48	0,59	0,59

Annexe 3. Taux d'accroissement au primaire suivant les zones de conflit

Zone	Province	05-06/06-07	06-07/07-08	07-08/08-09	08-09/09-10	09-10/10-11	10-11/11-12	11-12/12-13/	12-13/213-14	13-14/14-15	Moyenne
Zone de stabilité	Kinshasa	6	17	-2	2	2	-3	6	9	6	5
	Bas-Congo	6	12	-1	1	10	10	2	2	0	5
	Bandundu	14	25	1	6	-1	28	2	7	6	10
	Équateur	11	17	2	5	17	0	4	8	7	8
	Kasaï Occidental	10	-3	18	3	13	3	5	10	11	8
	Kasaï Oriental.	7	2	-1	1	15	6	4	11	5	6
	Total	9	12	3	3	9	7	4	8	6	7
Zone de conflit	Province Orientale	6	6	7	3	5	0	4	6	6	5
	Maniema	12	11	7	4	0	19	14	2	6	8
	Nord-Kivu	6	13	1	7	-14	12	5	11	3	5
	Sud-Kivu	6	11	-2	1	1	6	6	11	6	5
	Katanga	6	24	3	1	4	10	13	3	4	8
	Total	7	13	3	3	-1	9	8	7	5	6
RDC		7	11	3	3	5	7	5	7	5	6

Annexe 4. Taux d'accroissement au secondaire suivant les zones de conflit

Zone	Province	05-06/06-07	06-07/07-08	07-08/08-09	08-09/09-10	09-10/10-11	10-11/11-12	11-12/12-13/	12-13/213-14	13-14/14-15	Moyenne
Zone de stabilité	Kinshasa	6	19	-3	6	8	-5	1	8	7	5
	Bas-Congo	7	9	1	3	9	12	3	6	1	6
	Bandundu	14	20	-1	-3	11	23	0	23	4	10
	Équateur	11	27	8	0	11	5	-1	5	7	8
	Kasaï-Occidental	4	-27	25	8	10	7	1	6	4	4
	Kasaï-Oriental	3	-11	9	-2	8	6	1	5	7	3
	Total	8	6	7	2	10	8	1	9	5	6
Zone de conflit	Province Orientale	7	14	24	-1	15	-22	6	9	6	6
	Maniema	18	12	36	-1	62	-19	0	7	5	13
	Nord-Kivu	10	18	7	16	6	-2	0	7	3	7
	Sud-Kivu	10	21	10	0	13	-6	1	14	6	8
	Katanga	9	7	23	3	-12	15	17	4	0	7
	Total	11	14	20	3	17	-7	5	8	4	8
RDC		8	9	8	3	8	3	3	9	4	6

Annexe 5. Taux brut de scolarisation par sexe au primaire

Province	05-06		06-07		07-08		08-09		09-10		10-11		11-12		12-13		13-14		14-15		Moyenne	
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
Kinshasa	88	80	89	82	93	96	89	91	88	89	89	89	84	85	87	89	93	94	98	98	90	89
Bas-Congo	84	81	87	81	97	85	94	82	92	81	99	88	106	96	105	96	104	97	110	84	98	87
Bandundu	76	66	82	73	100	87	97	86	101	90	97	88	121	109	120	111	126	116	126	126	105	95
Équateur	32	62	42	67	105	75	102	77	104	79	118	92	113	91	113	95	119	101	125	107	97	85
Province Orientale	100	77	101	80	101	85	102	91	103	91	105	94	102	92	103	95	108	99	108	108	103	91
Maniema	76	66	81	71	89	74	91	78	91	80	88	80	102	94	114	106	116	105	115	115	96	87
Nord-Kivu	101	78	102	82	106	93	105	90	109	95	91	80	99	88	102	92	111	100	107	107	103	91
Sud-Kivu	95	78	96	81	100	89	96	84	93	84	91	83	93	86	96	90	114	98	105	105	98	88
Kasaï Oriental	108	88	110	92	108	91	103	87	101	87	116	95	117	102	118	106	129	114	126	126	114	99
Kasaï Occidental	108	70	112	76	99	76	114	86	120	96	120	96	122	100	125	104	135	114	145	125	120	94
Katanga	69	52	73	56	86	68	85	68	83	68	84	70	90	75	100	84	101	85	100	86	87	71
RDC	85	73	89	77	99	84	98	84	99	85	100	87	105	93	108	97	114	102	115	108	101	89
CV	0,26	0,14	0,22	0,12	0,07	0,11	0,08	0,08	0,11	0,10	0,13	0,09	0,12	0,10	0,11	0,09	0,11	0,09	0,12	0,14	0,10	0,08

Annexe 6. Taux brut de scolarisation par sexe au secondaire

Province	05-06		06-07		07-08		08-09		09-10		10-11		11-12		12-13		13-14		14-15		Moyenne	
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
Kinshasa	58	47	58	49	62	61	60	57	65	61	67	64	61	60	60	58	62	62	64	64	62	58
Bas-Congo	42	31	43	31	47	32	44	30	44	29	47	31	51	34	56	31	51	36	55	32	48	32
Bandundu	84	42	84	42	90	53	69	41	55	32	59	35	69	43	66	43	85	44	84	46	75	42
Équateur	41	15	29	41	54	18	49	18	44	16	47	18	47	19	44	20	44	21	45	22	44	21
Province Orientale	40	21	39	21	44	23	43	24	36	20	40	23	30	17	31	18	32	20	32	22	37	21
Maniema	66	15	46	13	47	15	56	20	50	19	77	30	59	25	56	26	57	28	22	11	54	20
Nord-Kivu	41	24	41	25	44	31	43	30	44	33	45	34	43	33	41	33	42	35	41	36	43	31
Sud-Kivu	41	25	41	26	51	29	49	28	42	25	45	28	41	26	39	27	43	30	42	33	43	28
Kasaï Oriental	67	31	65	30	57	26	52	25	45	22	47	23	48	60	45	25	46	26	48	27	52	30
Kasaï Occidental	68	24	66	24	49	17	54	20	54	20	57	23	24	22	57	24	56	26	48	24	53	23
Katanga	23	16	25	17	42	19	45	20	40	20	45	20	34	17	38	19	43	24	65	45	40	22
RDC	52	26	49	29	53	29	51	29	47	27	52	30	46	32	48	29	51	32	50	33	50	30
CV	0,41	0,36	0,38	0,26	0,51	0,16	0,40	0,17	0,47	0,22	0,42	0,30	0,49	0,23	0,41	0,28	0,38	0,34	0,44	0,22	0,38	0,41

Annexe 7. Taux brut de scolarisation au primaire en zone de stabilité et zone de conflit

	Province	05-06	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13	13-14	14-15	Moyenne
Zone de stabilité	Kinshasa	82	84	95	90	89	89	84	88	94	97	89
	Bas-Congo	83	84	91	88	87	93	101	101	101	96	93
	Bandundu	72	78	94	92	95	92	115	101	121	126	99
	Équateur	75	80	90	90	92	105	102	104	110	116	96
	Kasaï Oriental	98	101	99	95	94	105	109	112	122	126	106
	Kasaï Occidental	89	94	87	100	100	108	111	115	124	135	106
	Total	83	87	93	92	93	99	104	103	112	116	98
Zone de conflit	Province Orientale	89	91	93	97	97	99	97	99	103	108	97
	Maniema	70	76	82	84	86	84	98	110	110	115	92
	Nord-Kivu	90	92	100	98	102	86	94	97	105	107	97
	Sud-Kivu	86	88	95	90	88	87	90	93	101	105	92
	Katanga	61	64	77	77	76	77	83	92	93	93	79
	Total	79	82	89	89	90	86	92	98	103	106	91

Annexe 8. Taux brut de scolarisation au secondaire en zone de stabilité et zone de conflit

	Province	05-06	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13	13-14	14-15	Moyenne
Zone de stabilité	Kinshasa	52	53	61	59	63	66	60	59	62	64	60
	Bas-Congo	37	37	40	37	37	39	42	42	44	42	40
	Bandundu	61	62	72	55	43	47	56	54	65	65	58
	Équateur	29	29	36	34	30	32	33	32	32	34	32
	Kasaï Oriental	50	49	42	39	33	35	36	35	36	37	39
	Kasaï Occidental	48	47	33	38	37	40	41	40	42	37	40
	Total	46	46	47	44	41	43	45	44	47	47	45
Zone de conflit	Province Orientale	31	30	33	29	28	31	24	25	26	27	28
	Maniema	39	29	31	38	34	54	42	41	43	16	37
	Nord-Kivu	32	33	38	36	39	40	38	37	38	39	37
	Sud-Kivu	34	34	40	38	34	37	34	33	37	38	36
	Katanga	28	29	30	33	30	26	29	32	33	24	29
	Total	33	31	35	35	33	37	33	33	33	35	29

Annexe 9. Indice de parité filles-garçons au niveau de l'enseignement primaire en zone de stabilité et en zone de conflit

	Province	05-06	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13	13-14	14-15	Moyenne
Zone de stabilité	Kinshasa	1,00	1,01	1,02	1,02	1,01	1,02	1,01	1,06	1,04	1,03	1,02
	B-Congo	0,84	0,85	0,87	0,87	0,88	1,10	0,90	1,04	1,04	0,94	0,93
	Bandundu	0,82	0,85	0,86	0,88	0,89	1,15	0,90	1,14	1,12	0,94	0,96
	Équateur	0,66	0,70	0,71	0,75	0,76	1,01	0,80	1,01	1,08	0,86	0,83
	Kasaï Occidental	0,70	0,73	0,76	0,75	0,80	0,96	0,81	0,94	0,97	0,86	0,83
	Kasaï Oriental	0,81	0,82	0,84	0,84	0,86	1,04	0,84	1,02	1,01	0,86	0,89
	Total	0,81	0,83	0,84	0,85	0,87	1,05	0,88	1,04	1,04	0,92	0,91
zone de conflit	Maniema	0,76	0,79	0,82	0,85	0,88	1,20	0,92	1,12	1,11	0,92	0,94
	Nord-Kivu	0,83	0,84	0,87	0,86	0,86	1,03	0,89	1,05	1,07	0,92	0,92
	Sud-Kivu	0,82	0,84	0,89	0,88	0,90	1,01	0,92	1,10	1,08	0,95	0,94
	Province Orientale	0,80	0,81	0,83	0,90	0,88	1,08	0,9	1,09	1,07	0,92	0,93
	Katanga	0,72	0,75	0,78	0,80	0,86	1,04	0,83	0,83	1,04	0,86	0,85
	Total	0,79	0,81	0,84	0,86	0,88	1,07	0,89	1,04	1,07	0,91	0,92

Annexe 10. Indice de parité filles-garçons au niveau de l'enseignement secondaire en zone de stabilité et en zone de conflit

	Province	05-06	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13	13-14	14-15	Moyenne
Zone de stabilité	Kinshasa	0,94	0,95	0,95	0,95	0,93	0,95	0,98	0,97	0,99	0,99	0,96
	B-Congo	0,67	0,68	0,67	0,68	0,65	0,65	0,66	0,69	0,71	0,72	0,68
	Bandundu	0,59	0,59	0,58	0,58	0,57	0,59	0,61	0,64	0,52	0,54	0,58
	Équateur	0,30	0,37	0,33	0,37	0,36	0,38	0,40	0,44	0,46	0,48	0,39
	Kasaï Occidental	0,41	0,42	0,45	0,37	0,38	0,40	0,36	0,42	0,46	0,49	0,42
	Kasaï Oriental.	0,27	0,31	0,34	0,48	0,48	0,48	0,50	0,54	0,55	0,56	0,45
	Total	0,53	0,55	0,55	0,57	0,56	0,58	0,59	0,62	0,62	0,63	0,58
Zone de conflit	Maniema	0,25	0,30	0,31	0,36	0,37	0,38	0,42	0,45	0,48	0,49	0,38
	Nord-Kivu	0,61	0,65	0,68	0,69	0,74	0,74	0,75	0,79	0,83	0,85	0,73
	Sud-Kivu	0,47	0,52	0,55	0,57	0,58	0,62	0,64	0,69	0,71	0,76	0,61
	Province Orientale	0,47	0,50	0,50	0,56	0,56	0,58	0,57	0,59	0,62	0,66	0,56
	Katanga	0,40	0,42	0,44	0,44	0,51	0,50	0,49	0,49	0,54	0,54	0,48
	Total	0,44	0,48	0,50	0,52	0,55	0,56	0,57	0,60	0,64	0,66	0,55